

# ***La chronique ovine***

## **La bergerie est prête pour l'agnelage**

Les brebis qui vont mettre bas sont prioritaires en ce qui concerne la place dans la bergerie. Mieux vaut « sortir à l'herbe » un lot de brebis vides ou en milieu de gestation que de manquer de place pour les agnelages. En effet, une trop forte densité d'animaux pendant l'agnelage augmente la mortalité des agneaux. Les recommandations sont les suivantes pour des brebis de format moyen. Pour une brebis gestante, comptez 1,5 m<sup>2</sup> d'aire paillée et 2,5 brebis au mètre linéaire d'auge. Avec des brebis allaitantes, trois brebis au mètre linéaire d'auge peuvent manger en même temps. La surface d'aire paillée recommandée est de 1,5 m<sup>2</sup> minimum pour une brebis allaitant un agneau et 2 m<sup>2</sup> minimum pour une brebis allaitant deux agneaux, sachant que les cases d'agnelage puis les parcs à agneaux (s'il y a) sont inclus dans ces surfaces.

### **Curer avant l'agnelage**

Le curage est souvent obligatoire entre deux lots d'agnelage. Pour des raisons sanitaires, il est de toute façon nettement préférable à l'enlèvement du fumier au cours de la lactation. Juste avant les premières mises-bas, il est possible de diviser les grands lots en petits lots de 20 à 30 brebis et de procéder à l'installation des cases d'agnelage. Prévoir de 15 à 30 % de cases d'agnelage selon le taux de prolificité. Un agencement des cases le long d'un couloir de 1,2 m de large facilite la surveillance et l'alimentation. De même, l'installation d'un abreuvoir pour deux cases d'agnelage est particulièrement appréciable (compter 25 € par case). Pour une surveillance facilitée, les brebis sont regroupées par petits lots d'une dizaine de femelles à la sortie des cases d'agnelage. Une marque de couleur sur les agneaux par lot évite qu'ils ne se perdent.

*Photo semaine 8-17 : en cas de manque de place, mieux vaut sortir un lot de brebis vides*

*Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)*